

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 13 (1925)

**Heft:** 210

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

session. La Commission ne siégera également qu'à la fin d'avril.

Au moment où le Conseil national avait à s'occuper de l'assurance vieillesse et survivants, nous avons cru le moment venu de faire parvenir à tous les membres de la Chambre la pétition dès longtemps préparée par notre Commission des Assurances et d'y joindre la brochure de Mme Gourd. Nous demandions que toutes les femmes fussent soumises à l'assurance obligatoire. Comme, à la surprise générale, le Conseil fédéral a fixé au mois de mai la votation sur l'initiative Rothenberger, il nous est impossible de prendre position, vu le temps très limité. La presse quotidienne et le *Mouvement Féministe* nous tiendront du reste au courant; en outre, le numéro du 28 mars du *Frauenblatt* contient un court rapport de notre présidente sur l'Assemblée générale de l'Union suisse des employés, à laquelle elle a assisté, et où cette question a été traitée.

Comme une assurance vieillesse fédérale risque de se faire encore longtemps attendre, quelques cantons ont pris l'initiative d'une assurance cantonale. Nous prions instamment les membres de l'Alliance de prêter à ce sujet une vigilante attention, car des surprises désagréables pourraient leur être réservées. Ce qui se passe dans le canton d'Appenzell en est une preuve: le projet prévoit pour les hommes une rente de fr. 400, tandis que les femmes n'auraient droit qu'à fr. 300. Les Appenzelloises se sont vivement émuves et ont couvert de nombreuses signatures une protestation en due forme. C'est donc à temps qu'il faut être renseignées pour pouvoir agir à temps.

La Commission d'études législatives a tenu le 7 mars une conférence qui réunissait les représentantes d'Associations s'occupant de la jeunesse et de l'enseignement professionnel. Le travail de Mme Leuch et celui de Mme Neuenschwander paraîtront dans le journal des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères, et dans quelques semaines les Sociétés alliées recevront le rapport spécial en même temps qu'une brochure du Département de l'Economie publique: *Introduction pour servir à l'étude de l'enseignement professionnel et ménager*. Nous vous prions instamment de bien vouloir étudier cette brochure durant les mois prochains, car vous y trouverez de précieux sujets d'enseignement.

Le 23 janvier a eu lieu à Berne, sur l'initiative de l'Office cantonal du travail, une réunion des femmes bernoises de la ville et de la campagne; cette réunion devait s'occuper des mesures à prendre contre l'envahissement de la main-d'œuvre étrangère dans le travail domestique. Les travaux intéressants qui y ont été présentés, ainsi qu'un programme d'action, ont été réunis en brochure. L'Office cantonal du travail à Berne (Speichergasse 14) tient cette brochure à la disposition de tous ceux qui voudront se la procurer au prix de 1 fr. Nous le recommandons à nos Sociétés, car la question qui y est traitée intéresse toutes les femmes.

Nos sociétés seront sans doute intéressées par les communications suivantes: la station radiotéléphonique de Zurich a fait savoir qu'il sera tenu compte de la demande de conférences instructives; d'autre part, les heures réservées jusqu'ici régulièrement aux femmes ne pourront plus l'être qu'occasionnellement. L'heure exacte à laquelle aura lieu une émission spéciale pour femmes doit encore être fixée et le poste d'émission désire beaucoup que les sansfilistes lui fassent parvenir leurs voeux quant à l'heure la plus appropriée et au choix des sujets. Les Sociétés de Zurich se sont occupées de la chose, et ont proposé de choisir de nouveau un jour fixe, le samedi excepté, et l'heure de 8 heures, car à 6 h. 1/2, la plupart des femmes ne sont pas libres. Nous prions les Sociétés suisses-allemandes, celles de la campagne en particulier, de faire parvenir leurs voeux à la station radiotéléphonique de Zurich. D'autre part, nous apprenons, en ce moment même, que la nouvelle Société d'émission Radio-Genève a offert à la rédaction du *Mouvement Féministe* de se charger de l'organisation d'une demi-heure d'émission chaque semaine, spécialement réservée aux questions d'intérêt

S. O. C.

## Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS  
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS  
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

**BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.**  
MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.  
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

féminin et féministe. Des détails seront donnés ultérieurement sur ce sujet par le *Mouvement Féministe*. Si cette merveilleuse invention devait servir à nous instruire mieux et à nous suggérer d'heureuses initiatives, les femmes devraient profiter de l'occasion pour lui témoigner de leur intérêt.

Nos Sociétés voudront bien penser encore à l'état critique du *Frauenblatt* dont il a déjà été parlé en mars à quelquesunes d'entre elles par circulaire spéciale. Nous vous serions reconnaissantes de souscrire des parts de garantie et d'essayer de procurer de nouveaux abonnés à ce journal.

Cette circulaire est accompagnée d'un exemplaire de la brochure sur l'histoire de l'Alliance de 1899 à 1894. Cette brochure étant un bon moyen de propagande pour l'Alliance, il serait utile d'en commander à notre secrétaire (90 cts. l'ex.). En l'absence de la présidente et jusqu'en juin, les communications concernant l'Alliance devront être adressées à Mme Vischer-Alioth à Arlesheim, près Bâle.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien prêter à cette circulaire, nous vous prions, Mesdames, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

La Secrétaire:

E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:

E. ZELLWEGER.

## Les sacs à habits Brunner

sont le meilleur préservatif des vêtements contre les mites, la poussière et l'humidité.

Marque déposée No. 37075.

Se trouvent partout en trois grandeurs:

No. 1. (61 cm. sur 96 cm.) : Fr. 2,50

No. 2. (67 cm. sur 1 m. 35) : Fr. 3.—

No. 3. (71 cm. sur 1 m. 50) : Fr. 3,50

La série des trois grandeurs : Fr. 8.—

Envoi direct contre remboursement. S'adresser à Arnold G. BRUNNER, à MEGGEN.

## LE PRIEURÉ D'ETOY PRÈS MORGES (VAUD)



Mme R. du MONT reçoit toute l'année quelques personnes désirant séjour tranquille. - Confort - Chauff. central

Vacances / Cures de repos / Régimes  
Superbe situation / Grand jardin ombragé / Téléph. N° 7

## Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver : 22 Octobre — 14 Mars

Semestre d'été : 14 avril — 15 Juillet

Cours de Vacances : 11-22 Août

4, RUE CHARLES BONNET -- GENÈVE

## Montreux Knitting Montreux

VÊTEMENTS DE TRICOTS  
pour la ville et le sport  
BAS - SOUS-VÊTEMENTS

MAGASINS DE VENTE :  
MONTREUX, Place de la Paix - ZURICH, Bahnhof., 7  
GENÈVE, r. du Mt-Blanc, 6 - St-MORITZ, Gallery Palace

## RONEO S. A. ZURICH

LE DUPLICATEUR GOUVERNEMENT

AU PRIX DE FR. 260.--

permet d'obtenir une centaine d'excellentes copies en peu de temps et à peu de frais.